

CHAMPIONNAT EXTREME GLISSE

Dimanche 8 décembre 2019

Autorité organisatrice: Club Nautique du Marin

AVENANT N1

L'article 8 des annexes aux instructions de course est modifié comme suit:

Article 8

Les parcours : Voir annexe 1

Il existe deux types de parcours: un parcours slalom et un parcours type raid.

Le parcours de type raid sera utilisé pour la Fun race.

Procédure pour indiquer le type de parcours qui sera lancé:

- **Lorsque le pavillon de couleur bleu** est envoyé au mat de pavillon cela signifie que la prochaine course se sera sur un parcours slalom.
- **Lorsque le pavillon de couleur Marron** est envoyé au mat de pavillon cela signifie que la prochaine course se déroulera sur le parcours de type raid et comptera comme une Fun race.
- Les pavillons Marron et bleu devront être hissés au plus tard 5 mn avant le signal d'attention.

Affiché le 7 décembre 2019 à 19h15

Pour le Président du comité de course

Le Président du comité de course
d'organisation



Albert LAPIQUONNE